

## PANNE MÉCANIQUE

Prise en charge des pièces essentielles dans les fonctions suivantes (voir détail des éléments décrits dans les Conditions Générales du Contrat) :

	Sécurité+	Sécurité
 Moteur	>	>
 Boîte de vitesses	>	>
 Pont	>	>
 Ingrédients	>	>
 Turbo	>	
 Système de freinage	>	
 Système de direction	>	
 Système de transmission	>	
 Composants électriques	>	

**Plafond** de prise en charge des réparations :

- > 1 200 € TTC par panne
- > Pas de plafond avec l'option Confort

## ASSISTANCE

Dépannage - Remorquage à concurrence de 350 € TTC 24 h / 24 - 7j / 7 en cas de panne :

- ✓ Mécanique
- ✓ Électrique
- ✓ Électronique

## OPTION CONFORT

-  > Mise à disposition d'un véhicule de remplacement de la catégorie B pendant la durée des travaux\*
-  TAXI > Mise à disposition d'un taxi de liaison pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location\*
- > **Suppression des plafonds** de réparations effectuées au titre de la garantie<sup>1</sup>

*\*Si panne non garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée au délai de réponse d'Opteven suite à la demande de prise en charge faite ; dans le cadre d'une panne couverte par la garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement se fait pendant toute la durée des réparations. Voir détail complet dans les Conditions Générales du carnet de garantie.*

## EN PLUS

- > Garantie non dégressive, cessible gratuitement
- > Durée : 3, 6, 12 mois suivant l'âge et le kilométrage du véhicule
- > Remboursement pièces et main d'œuvre au prix client
- > Pas de vétusté
- > Pas de plafond avec l'option Confort
- > Pas de franchise
- > Kilométrage illimité
- > Accès aux souscriptions et à la gestion des sinistres sur internet : [garantie.opteven.com](http://garantie.opteven.com)

<sup>1</sup>Voir détail dans les Conditions Générales.